

## Objectifs :

Etre capable d'acquérir les connaissances nécessaires au transport de matières dangereuses, sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD du 29 mai 2009 (annexe I, § 4).

## Modalités et niveau de la formation :

Présentiel en langue française

## Public concerné / prérequis :

Tout conducteur maîtrisant la lecture et l'écriture en langue française

## Prérequis:

- Tout conducteur assurant le transport de marchandises dangereuses en national ou en international pour les classes : 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8, 9, (sauf les classes 1 et 7), conditionnées en colis, en vrac solide benne ou conteneur, en citerne fixe ou démontable = à 1000 litres, en conteneur citerne = à 3000 litres
- Depuis le 1er Janvier 2007, les conducteurs de véhicules, dont le PMA est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, doivent également suivre une formation initiale de base.

## Durée, effectifs :

21 heures et 20 stagiaires

## Qualification des intervenants :

Stage animé par un formateur habilité, et répondant au Cahier des Charges ministériel. Formateur compétent pour former le public concerné.

## Moyens pédagogiques et techniques :

Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur

Kit incendie

Supports power point

Vidéo

Livret stagiaire

## Programme :

Les déroulés pédagogiques sont disponibles sur demande ou sur notre site internet :  
[www.ducos-fabien-formation.fr](http://www.ducos-fabien-formation.fr)

## Modalités d'évaluation des acquis :

Obtention du certificat ADR, attestant de la réussite au test final (minimum requis 70%).

Certificat valable 5 ans

## Sanction visée :

## Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Module BASE

Attestation de formation à la conduite de véhicules transportant des matières dangereuses - Certificat ADR Formation de base, en cas de réussite à l'examen.

### **Documents remis :**

Attestation de formation et Certification de réalisation

### **Délai d'accès et modalité d'inscription à la formation :**

Formateur expérimenté

Un test de positionnement et/ou entretien vous sera demandé.

### **Equivalences, Passerelles et débouchés :**

Recherche libre : [https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle/](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)

### **Agrément :**

Sous l'agrément AFTRAL DEVP 1241076 A

Formateurs qualifiés et expérimentés

### **Taux de réussite à la formation à retrouver sur :**

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

### **Horaires de la formation :**

Lundi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h / Les autres jours 8h – 12h / 13h30 – 16h30

*Les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'activité*

### **Lieu :** En fonction de la formation possibilité sur nos 2 sites :

Mont de Marsan ou Parentis en Born

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

### **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :**

L'organisme est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Amandine DELZON référent handicap ou [handicap@ducos-fabien-formation.fr](mailto:handicap@ducos-fabien-formation.fr)

### **Tarif :**

Contactez DUCOS FABIEN FORMATION pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, vérification des prérequis et du positionnement.

Prix indicatif : 680,40 TTC

***Pour tout renseignement tarifaire ou de financement merci de nous contacter.***

## Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Module BASE

*Organisme assujettie à la TVA*

*Numéro de déclaration d'activité : 75400131340*

**Contact :**

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

Pour toute demande vous pouvez contacter notre agence :

Par téléphone **05 58 06 15 07** ou par mail [contact@ducos-fabien-formation.fr](mailto:contact@ducos-fabien-formation.fr)